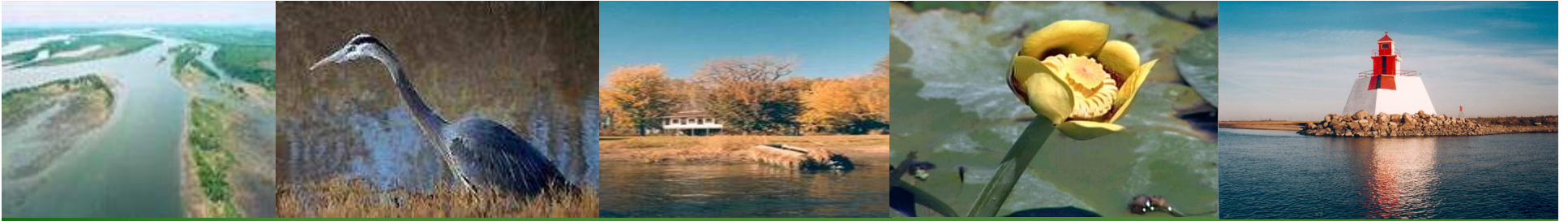




**Bienvenue
à Louiseville
Le samedi 25 Octobre 2003**

FORUM 2003
de la Réserve mondiale
de la biosphère
du Lac-Saint-Pierre

Coopérative de solidarité de la réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre



Quelques opinions

- Comprendre sur une base assez large, pour le commun des mortels, c'est quoi dans la vraie vie une réserve de la Biosphère;
- Amener les gens à ramer dans le même sens;
- Une décision concertée est toujours meilleure qu'une décision imposée;
- Communiquer, c'est entrer dans l'univers des centres... aller à la base;
- Une solution gagnante pour tout le monde;
- Une gestion intégrée d'un territoire, nécessiter une unanimité de parole, pas nécessairement une unanimité d'orientation;
- Ça doit aussi venir dans bas.



Groupe 1 Mécanisme

- Former un lieu de confluence et de concertation des acteurs où tous ont un droit de parole et cela pour les divers champs représentés. Cette table joue un rôle dans les litiges sous forme de recommandations.



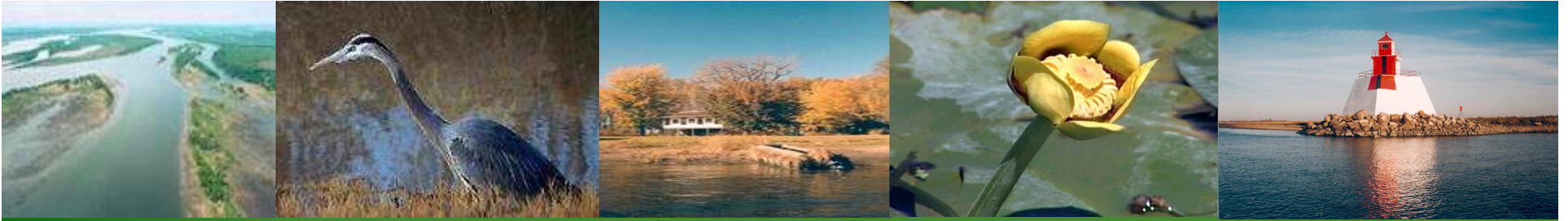
Groupe 1 Actions

- Convoquer les personnes mandatées selon des règles claires. Les acteurs doivent être représentés de façon paritaire (lieu de confluence et de concertation);
- Développer les communications : informer et consulter davantage la population pour viser leur appropriation au projet;
- Information et suivi pour les prochains mois par la Coopérative de la solidarité de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre.



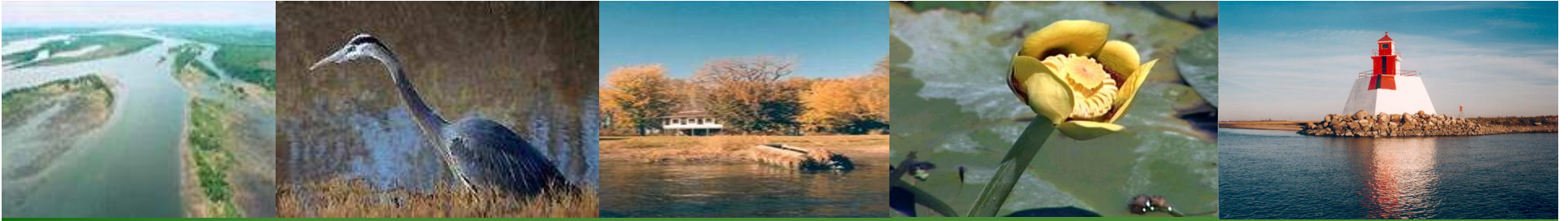
Groupe 2 Mécanismes

- Créer une structure souple de concertation inter-régionale;
- Que la Coopérative élargisse son mandat actuel pour devenir un secrétariat qui orchestre la concertation (à court terme);
- L'importance de la communication du plan directeur au sein des organismes terrains.



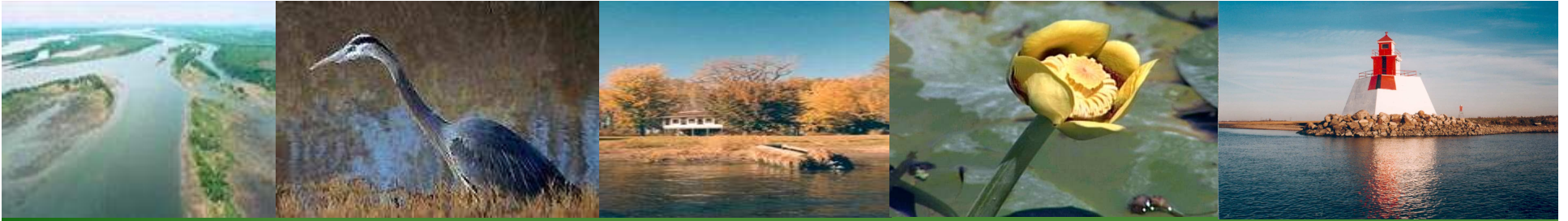
Groupe 2 Actions

- Organiser des Forums de façon trimestrielle ou biannuelle sur la question des trois volets de la Biosphère (au cours de la première année);
- Que les villes fassent le recensement des intervenants et organismes concernés afin de favoriser la participation de ceux-ci;
- Identifier localement les priorités d'actions, poursuivre les orientations du plan directeur.



Groupe 3 Mécanismes

- Coopérative de solidarité de la Biosphère du Lac-Saint-Pierre soit porteur du suivi avec couverture d'une collectivité plus large ~ MRC et municipalités;



Groupe 3 Actions

- Informer l'ensemble de la population par MRC pour développer une co-construction d'un plan d'orientation;
- Développer un plan de communication pour rejoindre les citoyens de chacune des municipalités;
- Tenir un Forum une fois par année.



Groupe 4 Mécanismes

- Mettre en place des tables de concertation spécifique par thèmes (ex. : harmonisation des usages);
- Travailler par comités élargis;
- Mandater la Coopérative du Lac-Saint-Pierre pour assurer le suivi du plan directeur.



Groupe 4 Actions

- Solliciter les municipalités riveraines ainsi que les organismes de toutes les régions du Lac-Saint-Pierre pour participer au financement d'une permanence à la Coopérative;
- Élargir le mandat et le conseil d'administration de la Coopérative;
- Mettre en place des outils de communication afin de diffuser d'avantage le plan directeur.



Groupe 5 Mécanismes

- Confirme une Coopérative Biosphère comme organisme porteur avec mandat élargi, secrétariat et ressources;
- Des moyens, véhicules de communication pour rejoindre efficacement les gens de chaque communauté;
- Un organisme ou comité responsable ou porteur de dossiers dans chaque communauté;
- Un financement adéquat.



Groupe 5 Actions

- 1-800 Biosphère
- 1-888 Population
- Définir un label de qualité et une charte de réalisation commune
- Consolider les projets existants et susciter des projets conformes